

De la CONFEJES à l'OIF

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) a alors reçu le mandat de les mettre en œuvre et d'en assurer la continuité.

Ainsi, cinq éditions des Jeux, de 1989 à 2005, ont été organisées sous l'égide de la CONFEJES.

Lors du Xe Sommet de la Francophonie qui s'est déroulé à Ouagadougou les 26 et 27 novembre 2004, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, sur recommandation d'une session extraordinaire de la Confejes tenue à Brazzaville les 17 et 18 mars 2004, de transformer le CIJF, jusqu'alors sous tutelle de la Confejes, en organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.

[1]

URL source: <https://www.jeux.francophonie.org/cijf/de-confejes-loif>